TÉMOIGNAGES

JEUDI 12 mars 1957, 11 heures du matin.

Le président: Messieurs, nous sommes maintenant en nombre. Nous avons discuté hier les exposés présentés par deux témoins, MM. Matte et Bird et je crois qu'il reste encore quelques questions à débattre. Une fois ces questions réglées, nous entendrons le Conseil interprovincial des unions agricoles, qui a un exposé à présenter ce matin.

M. McCullough (Moose-Mountain): Je crois que le député de Kindersley a demandé hier des précisions au sujet des allocations versées chaque année pour chaque catégorie. S'il était possible de remonter à 10 ans en arrière, j'aimerais que le témoin verse au compte rendu le montant des allocations qui ont été accordées dans chaque province et pour chaque catégorie.

M. W. R. Bird, directeur de l'Assistance à l'agriculture des Prairies, Régina (Sask.), est appelé.

Le TÉMOIN: Nous avons ces renseignements pour cinq ans seulement, monsieur McCullough. Nous avons le rapport annuel pour les cinq dernières années et ces renseignements se trouvent dans le rapport.

M. McCullough (Moose-Mountain):

D. A compter de 1951, n'est-ce pas?—R. Oui, 1951. J'ai les rapports des années suivantes: 1951-1952, 1952-1953, 1953-1954, 1954-1955, 1955-1956.

D. J'aurais une autre question à vous poser. En nous donnant ces renseignements, pourriez-vous aussi nous dire le nombre d'inspecteurs itinérants que vous avez engagés comme employés temporaires au cours de chacune de ces années?

M. Matte: Oui, monsieur. On m'a posé hier cette question au sujet du nombre d'inspecteurs temporaires qui ont travaillé au cours des cinq dernières années. Bien entendu, ces personnes n'ont été engagées que pour la saison d'inspection, c'est-à-dire après le moissonnage, à l'automne et pour une période très courte. Le nombre des inspecteurs pour chaque année est le suivant: 228 en 1952; 283 en 1953; 710 en 1954; 457 en 1955; 298 en 1956.

M. McCullouch (Moose-Mountain): Vous n'avez pas les chiffres pour 1951?

M. Matte: Non, monsieur McCullough, nous n'avons pas ces chiffres ici.

M. Johnson (Kindersley): Monsieur le président, j'ai demandé hier à ce sujet quel était le pourcentage des frais d'administration par rapport aux allocations en 1950. Pourrions-nous revenir sur ces chiffres depuis la mise en vigueur de la loi, car, à mon avis, ils ont une portée directe sur l'amendement à la loi qui est proposé. Vous avez certainement des dossiers qui prouvent l'efficacité de votre ministère. Vous m'obligeriez beaucoup si vous me donniez ces chiffres à compter de la mise en vigueur de la loi.

M. MATTE: Voulez-vous dire les frais réels d'administration pour chaque année ou le pourcentage de ces frais par rapport aux allocations?